

PROFESSIONS DE FOI
CONSEIL DE DISCIPLINE
DEUXIEME COLLEGE – RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE

Ordre d'apparition :

- CMH – INPH – SNAMHP Unis Ensemble pour la Défense de l'Hôpital
- Syndicat de Jeunes Médecins

DEFENSE des RADIOLOGUES, ce que nous voulons :

Le Syndicat des Radiologues Hospitaliers (SRH) est **le seul syndicat mono-catégoriel représentant tous les radiologues PH et HU** ainsi que l'imagerie dans les établissements.

Le **SRH** a ainsi trouvé toute sa place dans le principal pôle syndical composé par le SNAM-HP, la CMH et l'INPH **seule union syndicale légitime** pour les représenter dans les prochaines élections professionnelles avec la liste **« Unis, ensemble pour la défense de l'hôpital »**.

Saisissons cette occasion plutôt rare de nous faire entendre et de faire valoir **les spécificités de notre discipline** et de notre mode d'exercice.

Nos services d'imagerie des hôpitaux sont depuis trop longtemps touchés par la crise qui frappe durement toutes les spécialités et qui entraîne des conséquences directes pour nous :

- **Notre statut** est de plus en plus assujéti à un pouvoir administratif
- **Nos rémunérations** ont connu une véritable régression de près de 40 % de moins en euros constants qu'il y a 20 ans avec les conséquences que cela entraîne sur nos futures retraites.
- Le **niveau d'investissement** institutionnel collectif dans l'hôpital public est devenu catastrophique, avec des CME vidées de toute possibilité de gérer les affaires de l'hôpital

Tous ensemble nous défendrons mieux :

- Le nombre d'internes en radiologie qui augmente trop lentement
- La diffusion des innovations qui rendent inéluctables le rôle croissant de l'imagerie, et la place des radiologues à tous les stades des prises en charge du diagnostic au traitement.
- La qualité médicale du service d'imagerie qui conditionne la performance médico-économique d'un hôpital et impacte fortement la prise en charge des patients du territoire.

Il nous faut un SRH fort en lien avec Alliance-Hopital

Un lien étroit entre le SRH et Alliance-Hopital, la Société Française de Radiologie et le Collège des Enseignants en Radiologie de France, est indispensable pour défendre nos intérêts :

- auprès des tutelles ministérielles, régionales et des organismes payeurs (UNCAM et mutuelles...) par une action commune avec Alliance-Hopital et les syndicats multi-catégoriels
- au sein du Conseil Professionnel de la Radiologie (G4N) et des groupes de travail de la SFR
- auprès des organisations professionnelles et institutions : ASN, CNOM, FHF, SNITEM...

Nos actions inscrites sur nos sites www.srh-info.org et www.alliance-hopital.com portent sur

- l'évolution **du statut de tous les PH** qui doit être revalorisé,
- la valorisation **des gardes et astreintes** qui doit prendre en compte la pénibilité.
- la défense **d'une activité libérale éthique** et responsable
- la défense du montant **de la retraite** de tous les praticiens

Le SRH, soutenu par le SNAM-HP et la CMH, poursuit **ses actions spécifiques pour l'imagerie**

- le développement des projets d'imagerie territoriaux (PIMM) et de l'article 51 LFSS 2018
- la présence du SRH dans les commissions CNAM pour les négociations tarifaires
- la défense des radiologues au sein des CRP et du conseil de discipline
- la contribution à l'élaboration des recommandations professionnelles en lien avec le G4

Il est donc capital que le SRH, obtienne **pour les Radiologues un maximum d'élus, et de voix aux élections** de toutes les **commissions statutaires H et HU et du conseil de discipline H**.

Pour toutes ces raisons, il faut massivement voter et faire voter pour nos listes d'union CMH, INPH et SNAM-HP « Unis Ensemble pour la Défense de l'Hôpital »

Pour le SRH : Olivier Hélénon Président et Thomas Martinelli Secrétaire Général

Pour Alliance-Hopital : Frank Boudghene et Jean-Pierre Pruvo, Vice-Présidents



UNIS ENSEMBLE POUR LA DEFENSE DE L'HOPITAL

CMH, INPH et SNAM-HP : 3 syndicats médicaux pour une Union électorale

La CMH, l'INPH et le SNAM-HP ont décidé de présenter des listes communes entre nos trois intersyndicales représentatives :

- de toute la médecine hospitalière,
- chez tous les praticiens hospitaliers, hospitalo-universitaires, et contractuels
- dans toutes les spécialités en santé,
- et sans aucun à priori dogmatique, sectaire ou politique.

Nos trois intersyndicales :

- la **CMH** (Coordination Médicale Hospitalière),
- l'**INPH** (Intersyndicale Nationale des Praticiens Hospitaliers),
- et le **SNAM-HP** (Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics),

ont décidé d'unir leurs efforts et de présenter des listes d'union aux élections du CSPM et des commissions statutaires et disciplinaires vu les dangers majeurs qui menacent nos professions et nos hôpitaux.

En effet, trois crises conjointes aggravent la situation et particulièrement en Radiologie :

- **une crise démographique** qui gagne l'ensemble du territoire national et qui nous concerne tous ainsi que les personnels non médicaux, dans toutes les villes, les CH et les CHU.
- **une crise budgétaire**, avec la réduction tarifaire de tous les actes, les fermetures d'unités, de service et d'hôpitaux.
- **une crise institutionnelle** enfin avec une prise de pouvoir quasi-totale des administrations, au mépris des praticiens hospitaliers dans les hôpitaux.

Les activités cliniques et radiologiques sont bien souvent étouffées par les contraintes de la production, les rapports administratifs, les certificats et les actes comptables.

Dans ces conditions, la **CMH**, l'**INPH** et le **SNAM-HP**, défenseurs intransigeants de notre liberté d'exercice, s'engagent ensemble à promouvoir une médecine de qualité et une profession revalorisée, défendue par des syndicats unis, forts, représentatifs et qui ont fait leur preuve dans la défense de tous les collègues sans exception.

Dr Norbert SKURNIK, CMH - Dr Rachel BOCHER, INPH - Pr Sadek BELOUCIF, SNAM-HP

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - DU 11 AU 18 JUIN 2024



**JEUNES
MEDECINS.FR**

COMPTE SUR TOI



quel que soit ton statut ou ton âge !

1) POURQUOI VOTER JEUNES MÉDECINS ?

→ Il y a ceux qui ont signé le Ségur #rendeznousles4ans : **INPH, CMH, SNAM-HP** (liste Unis pour l'hôpital public)

→ Il y a ceux qui s'allient aux directeurs d'hôpitaux : **APH, CPH, AH (SNPHARE), SYNCASS CFDT** (liste Ensemble APH)

Ils ont signé le Ségur

(INPH, CMH, SNAM-HP)



Frédéric Valletoux
(ex-président de la FHF, ministre délégué santé)



© THOMAS SAMSON / AFP

Le Ségur a-t-il amélioré la situation de l'hôpital ? **NON !**

Où sont passés vos 4 ans d'ancienneté ? →

SYNCASS-CFDT, 1er syndicat
des directions d'hôpitaux
(décembre 2022)

ÉLECTIONS

Élections Professionnelles 2022 - Les résultats au CCN : LE SYNCASS-CFDT RESTE LE SYNDICAT MAJORITAIRE DES DIRECTEURS

Publié le 8 décembre 2022 / Modifié le 9 décembre 2022

Le **SYNCASS CFDT** est le syndicat majoritaire des directeurs d'hôpitaux, favorable à la régulation des médecins et soutien de la DG condamnée dans l'affaire du suicide du Pr Mégrien

→ Il y a nous qui n'avons accepté aucun compromis !
et qui vous soutenons !

**UN SYNDICAT
ENGAGÉ POUR
FAIRE RESPECTER
VOS DROITS**

**+ DE 6000
ADHÉRENTS
PARTOUT EN
FRANCE**

**UN SERVICE
JURIDIQUE
GRATUIT
SOLLICITÉ + DE
3500 FOIS**

**POUR TOUTE QUESTION :
JEUNESMEDECINS@ORANGE.FR**



**JEUNES
MEDECINS.FR**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - DU 11 AU 18 JUIN 2024

2) COMMENT VOTER ?

Deux modalités d'identification pour voter

1

Vous vous identifiez sur la plateforme de vote avec votre compte *Pro Santé Connect*, grâce à votre numéro ordinal.
→ Vous votez !



2

Si vous ne souhaitez pas vous identifier avec votre compte *Pro Santé Connect*, vous recevez votre identifiant par mail, vous devez le renseigner sur la plateforme de vote, ainsi que votre numéro de téléphone et votre numéro ordinal. Vous recevez un mot de passe par SMS, sur le numéro de téléphone renseigné. → Vous votez !



3) NOS ENGAGEMENTS

- Compensation des 4 ans d'ancienneté perdus, revalorisation salariale de tous les médecins et revalorisation réelle de la permanence des soins
- Egalité F / H (tout au long de la carrière hospitalière)
- Tolérance zéro pour le harcèlement moral et les VSS, externalisation des signalements, fluidification des procédures d'enquête et de sanction, formation au management
- Refonte du management hospitalier et de la gouvernance
- Valorisation et respect du temps de travail pour tous les statuts
- Reconnaissance des compétences des PADHUE et fin des statuts précaires
- Amélioration de l'équilibre vie privée / pro (solutions de garde d'enfant)
- Soutien à l'innovation en santé, action pour la santé environnementale
- Soutien à l'exercice mixte, suppression de la clause de non-concurrence et accès à l'IESPE pour les PH à temps partiel et les contractuels

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES LISTES DE JEUNES MÉDECINS

SOUTENUES NOTAMMENT PAR LE SNJAR

